

Communiqué de presse

A Boulogne-Billancourt
Le 12 février 2026



Conférence de presse annuelle de Phyteis

LES SOLUTIONS DE PROTECTION DES CULTURES AU COEUR DE LA SOUVERAINETÉ ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRES

À l'occasion de sa conférence de presse annuelle du 12 février 2026, Phyteis rappelle que notre souveraineté alimentaire dépend de la capacité de la France à produire, de façon régulière et qualitative. Cela suppose des moyens de production disponibles, au premier rang desquels figure la protection des cultures, ainsi qu'un cadre réglementaire et législatif favorisant l'innovation et son déploiement.

Les derniers indicateurs du commerce extérieur agricole sont préoccupants : en 2025, la balance commerciale des produits agricoles bruts est déficitaire de 300 millions d'euros¹. Ce chiffre traduit une perte de compétitivité et un risque de dépendance accrue aux importations.

Dans ce contexte et alors que des décisions structurantes sont en cours au niveau européen et national, Phyteis, en tant qu'organisation professionnelle, souligne la nécessité d'un dialogue systématique avec l'État afin d'aligner les ambitions affichées et les moyens effectivement disponibles dans les exploitations, au service de la production et de la compétitivité des filières.

Chiffres annuels du marché, une rupture confirmée en 2025 et une accélération des outils de précision

Les chiffres consolidés des adhérents de Phyteis confirment une baisse structurelle des volumes vendus à la distribution, baisse observée depuis plus de vingt ans. **Depuis 2008, les volumes de substances actives conventionnelles vendus reculent de 44,1 %**. En 2025, les adhérents réalisent 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires et en 2024, 50 054 tonnes de substances actives sont vendues aux distributeurs.

Au sein de cette trajectoire, 2025 marque une rupture nette. Jusqu'ici, les ventes de substances actives en conventionnel et celles utilisables en agriculture biologique suivaient des évolutions similaires. Pour la première fois, les courbes divergent. Par rapport à 2023, les volumes de substances actives conventionnelles reculent de 5 % alors que les volumes des produits utilisables en agriculture biologique progressent de 23 %. **La part des solutions utilisables en agriculture biologique atteint 33,4 % des volumes vendus, soit un tiers.**



Cette transformation s'accompagne d'une montée en puissance des approches de précision. En 2025, l'usage des Outils d'Agronomie Digitale (OAD) s'est fortement développé avec près de 15 % de la surface agricole utile hors prairies couverte par au moins un outil d'agronomie digitale. Ces chiffres traduisent une transformation des pratiques agricoles déjà à l'oeuvre dans les exploitations.

Europe et France : accélérer l'innovation, sécuriser l'accès aux solutions

L'accès aux solutions de protection des cultures dépend de règles d'évaluation et d'autorisation claires, appliquées de manière prévisible et dans des délais compatibles avec les cycles agricoles, sans compromis sur l'exigence sanitaire et environnementale. **Depuis plus de six ans, aucune nouvelle substance active conventionnelle n'a été autorisée dans l'Union européenne** et plus de 80 substances ont été retirées du marché y compris en biocontrôle. Dans le même temps, la pression des bioagresseurs progresse puisqu'un agriculteur sur trois déclare des difficultés d'accès à des produits standards 2. Dans ce contexte, Phyteis poursuit malgré tout son engagement pour l'innovation : ses adhérents ont réalisé en 2025 près de **5 000 essais agronomiques** dont 1 sur 5 est dédié à l'approche combinatoire.

Au niveau européen, l'enjeu Omnibus : plus de cohérence

Le paquet Omnibus « food & feed » publié par la Commission européenne le 16 décembre dernier et visant à amender le règlement 1107/2009 ouvre une séquence de discussion pour simplifier un processus aujourd'hui engorgé, tout en maintenant le niveau d'exigence scientifique et sanitaire. Phyteis soutient une évolution qui remplace la logique de renouvellement calendaire systématique par une révision fondée sur l'évolution des connaissances scientifiques et souligne les avancées proposées sur le biocontrôle, dont le marché stagne autour de 12 % malgré son potentiel, afin de lever des freins structurels à son déploiement.

Au niveau français, lever les freins identifiés

La proposition de loi transpartisane sur les surtranspositions ainsi que le projet de loi d'urgence agricole annoncé en janvier par le Premier ministre remettent la question des moyens de production au centre du débat. Phyteis soutient les dispositions qui garantissent aux agriculteurs français l'accès aux mêmes solutions que leurs homologues européens.

Phyteis souligne également des obstacles concrets à la compétitivité du secteur. Le maintien de la séparation vente-conseil pour les entreprises productrices de solutions phytopharmaceutiques conventionnelles priverait les agriculteurs d'une expertise technique indispensable au déploiement de l'innovation. Ce maintien est d'autant plus incompréhensible que les membres de Phyteis sont largement producteurs de solutions de biocontrôle. Par ailleurs, la fluidification des AMM est un enjeu immédiat, la procédure française ne permettant pas aujourd'hui de déposer des compléments d'information en cours d'évaluation contrairement à ce que prévoit le cadre européen.

Reconnaissance institutionnelle, associer le secteur à la hauteur des enjeux

Les décisions législatives et réglementaires relatives à la protection des cultures structurent directement la compétitivité des filières et la sécurité des approvisionnements. Elles pèsent également sur la trajectoire du commerce extérieur agricole. Dans ce contexte, Phyteis demande un dialogue nourri avec l'État sur les textes qui conditionnent l'accès aux solutions, l'innovation et la capacité à produire en France. L'objectif de souveraineté appelle une cohérence opérationnelle. Il suppose d'aligner objectifs, calendrier de décision et moyens réellement disponibles dans les exploitations.

Yves Picquet, Président de Phyteis, déclare : « Pour restaurer la compétitivité de la ferme France, il est absolument indispensable que la réglementation et la législation françaises soient alignées et en phase avec le niveau européen. »

CHIFFRES-CLEFS

- **50 054 tonnes** de substances actives vendues aux distributeurs en 2024
- **-44,1 %** de quantités de substances actives conventionnelles vendues depuis 2008
- **1/3** des volumes de substances actives vendues par les adhérents de Phyteis sont utilisables en agriculture biologique
- **2,4 Mrd d'euros** de chiffre d'affaires réalisé en 2025 par les adhérents de Phyteis
- Près de **5 000 essais** réalisés durant la campagne agricole 2024-2025 dont 1/5 est dédié à l'approche combinatoire

1: rapport d'information du Sénat n° 317 – 26.01.2026

2: [www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/603207/EPRS_STU\(2017\)603207_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/603207/EPRS_STU(2017)603207_EN.pdf)

À propos de Phyteis

Phyteis, organisation professionnelle, fédère, en France, 18 entreprises qui accompagnent les agriculteurs en proposant une approche combinatoire de protection de leurs cultures grâce à l'agronomie digitale, aux biotechnologies, aux biosolutions (biocontrôle et biostimulants) et à la phytopharmacie.

La protection des plantes se place au coeur des enjeux contemporains. Elle participe de la consolidation de la souveraineté alimentaire française et européenne tout en oeuvrant pour une transition agroécologique.

Notre conviction, c'est qu'une agriculture durable et responsable doit concilier le maintien de la compétitivité de nos productions et les investissements de long terme dans l'innovation, la recherche et le développement de nouvelles solutions.

Pour plus d'informations - www.phyteis.fr



CONTACT PRESSE

Marine Artur
06 03 18 89 17
artur@droitdevant.fr

Eléonore Leprettre
06 12 55 79 83
eleprettre@phyteis.fr

